

Rebondissement

Jérôme Cahuzac se réfugie derrière le financement politique

L'ex-ministre du Budget a prétendu lundi que son premier compte ouvert en Suisse en 1992 était destiné « au financement d'activités politiques » au profit de l'ex-Premier ministre socialiste Michel Rocard

Coup de théâtre lundi devant le tribunal correctionnel de Paris : au premier jour de son procès pour fraude fiscale, Jérôme Cahuzac a déclaré que le premier compte qu'il avait fait ouvrir en Suisse par un intermédiaire en 1992 était destiné « au financement d'activités politiques » **au profit de Michel Rocard**.

« J'ai demandé à Philippe Péninque d'ouvrir un compte en Suisse en 1992 [...]. Ce compte, c'est du financement d'activités politiques pour un homme dont j'espérais qu'il aurait un destin politique national », a révélé l'ex-ministre du Budget, sans donner le nom de ses interlocuteurs au sein de l'équipe de l'ancien Premier ministre, pour ne pas « faire scandale » (sic).

« Deux versements des laboratoires Pfizer » ont été effectués en 1993 sur un compte ouvert en Suisse, a-t-il précisé devant le tribunal, ajoutant que « l'argent ne pouvait pas venir des comptes officiels du laboratoire ». « Il m'est dit que la seule façon d'aider ne peut être que de façon occulte et parallèle. Il m'est dit : pourquoi pas, mais pas en France. J'avais compris. Je vais voir certains responsables de laboratoires » pour solliciter des financements, « certains refusent, certains acceptent », a raconté l'ancien ministre. Il n'a pas expliqué pourquoi il avait conservé ce compte jusqu'aux années 2000, alors que Michel Rocard avait abandonné toute ambition politique après 1995.

Au cabinet d'Evin. Pourquoi n'avoir rien dit au cours de l'instruction ? « Je ne voulais pas faire de mal à Michel Rocard, donc j'ai tout pris sur moi », a-t-il répondu. Michel Rocard, décédé le 2 juillet, a été Premier ministre de 1988 à 1991. Jérôme Cahuzac, qui travaillait au cabinet du ministre de la Santé Claude Evin durant cette période, a encore prétendu devant les juges qu'une seule personne savait tout, refusant de donner son nom car « elle est vivante ».

Ces déclarations, de la part d'un des leurs qui leur a beaucoup menti, ont été accueillies avec scepticisme au PS. « Certes, Rocard n'était pas un saint, il a fait comme tout le monde », selon un ancien ministre de François Mitterrand, mais la défense de Jérôme Cahuzac est interprétée comme une « grossière diversion ».

« Cela ne tient pas la route, car jusqu'en 1995, le financement des politiques par les entreprises était légal, souligne un responsable socialiste. S'il s'agit effectivement de financement politique, il faut que Cahuzac en apporte la preuve ». « Il botte en touche pour essayer de se dégager, mais cela ne vaut

rien, juge un proche de l'ancien Premier ministre. C'est moche, deux mois après la mise en terre de Rocard ».